



Liberté Égalité Fraternité

Direction du cabinet Bureau de la Représentation et de la Communication de l'Etat Annecy, le 2 1 SEP. 2023

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

- copie à Monsieur le Président du Conseil départemental
- copie à Mesdames et Messieurs les Sous-préfets

<u>Objet</u> : Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives le lundi 25 septembre 2023.

PJ: Message de M. le ministre des Armées.

Par décret du 31 mars 2003, le président de la République a instauré une «journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives» afin de permettre à la nation toute entière de leur exprimer sa reconnaissance pour leur courage et leur dévouement à la patrie. Cette journée nationale est fixée le 25 septembre 2023.

La cérémonie organisée à cette occasion au niveau départemental se déroulera le lundi 25 septembre à 11h00, au mémorial des victimes d'Afrique du Nord à Bonneville.

Vous avez toute latitude pour organiser, dans votre commune la manifestation que vous jugerez utile, à condition que celle-ci soit, dans sa forme, adaptée au contexte local. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le message de M. le ministre des Armées à lire à cette occasion.

Je vous rappelle enfin, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce lundi 25 septembre 2023 et qu'il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème de la nation.

Pour le Préfet, le Secrétaire généra

David Anthony DELAVOËT

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie BP 2332 - 74034 Annecy cedex

Tel: 04 50 33 60 00

Mél: pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr http://www.haute-savoie.gouv.fr/ Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019. Modules 1 et 7 : Relation générale avec les usagers & Communication d'urgence en cas d'événement majeur



Message de Patricia Mirallès

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

25 septembre 2023

Longtemps dans notre histoire nationale, la voix des Harkis et des autres supplétifs de l'armée française de la guerre d'Algérie a résonné dans le silence. En ce 25 septembre, nous sommes à nouveau réunis pour revenir sur ces années d'ignorance et, à défaut de pouvoir les effacer, contribuer à les dissiper.

L'histoire des Harkis a nourri une mémoire douloureuse et lancinante car elle est tissée d'abandon, de relégation et d'oubli. C'est une histoire qui se découvre encore, qui heurte, qui choque, qui laisse interdit, quand on constate à quel point la France a pu manquer à sa parole et la République à ses promesses.

L'histoire des Harkis, c'est d'abord l'histoire d'un engagement, celle de soldats au service d'un pays dont ils attendaient tant. Ils se sont engagés dans les montagnes de Palestro, dans le Constantinois, dans les Hauts Plateaux et ailleurs en Algérie.

Avant eux, leurs pères avaient combattu l'envahisseur nazi en Italie ou dans le sud de la France. Leurs grands-pères s'étaient déjà illustrés sur les champs de bataille de la première guerre mondiale.

C'est ensuite l'histoire d'un abandon répété deux fois, sur chacune des deux rives de la Méditerranée. Le premier a lieu en Algérie car, quand la guerre prend fin pour les soldats français venus de métropole, les représailles s'abattent sur les Harkis et leurs familles qui découvrent avec horreur l'irréversibilité des choix. Des milliers d'entre eux se voient refuser l'embarquement pour la France et sont abandonnés à un avenir sanglant.

Ceux qui parviennent à rejoindre le pays pour lequel ils ont combattu font l'expérience d'un second abandon. Avec leurs familles, ils ne sont pas accueillis, et pour beaucoup sont parqués dans des camps, des hameaux de forestage, dans des conditions où la précarité le disputait à l'indignité.

Pourtant, dans ce voyage par-delà l'indifférence, dans cette tragédie d'un exil redoublé, certains Harkis ont pu bénéficier de l'aide de celles et de ceux qui n'avaient pas perdu de vue ce qu'est la France quand elle est fidèle à elle-même.

C'est un jeune lieutenant devenu général qui, dans les soubresauts de la déchirure, place sa parole d'officier donnée à ses soldats audessus des ordres reçus.

C'est cette institutrice de Rivesaltes ou cet instituteur de l'Orne qui, quelques années après être sortis de l'école normale, ont refusé de considérer différemment ces élèves, accomplissant ainsi la promesse de l'école républicaine.

* *

L'histoire tourmentée des Harkis, c'est aussi l'histoire de la France, et personne ne saurait nier que leur mémoire fait et doit faire pleinement partie de celle de notre Nation. Ce fut une trop grande injustice qu'on leur refuse le droit à l'histoire.

Ils ne méritaient pas d'être absents de notre histoire nationale, et nous reconnaissons aujourd'hui la place qu'ils y occupent.

Cette indifférence dont ils ont souffert pendant des décennies, le Président Jacques Chirac a enclenché le mouvement de son renversement. Le Président Macron lui a donné une dimension nouvelle, demandant pardon au nom de la République. Aujourd'hui, nous le poursuivons, dans la conscience de sa nécessité et avec l'exigence de la vérité.

Mais tous les hommages réunis, quand bien même ils durent depuis 20 ans, ne suffiront jamais à panser la plaie encore vive de la tragédie vécue par les Harkis, par tous les autres supplétifs, par leurs épouses et leurs veuves, par leurs filles et leurs fils.

Les Harkis ont besoin que l'Etat se souvienne de la détresse et des immenses difficultés qu'ils ont connues. Et il est juste que la France s'acquitte de la double dette qu'elle a contractée à leur égard : une dette de reconnaissance et une dette de réparation.

Il y a deux ans, le Président de la République a entendu leurs attentes et fait ce que la République n'avait pas encore fait. La demande de pardon qui a été prononcée à cette occasion était en même temps une reconnaissance des fautes de notre pays vis-à-vis des Harkis.

Dans le prolongement de ces mots que toutes les générations de Harkis ont attendu depuis 60 ans, la loi du 23 février 2022 a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Aujourd'hui, si nous voulons éviter de nous égarer sur les chemins obscurs qui conduisent là où l'avenir ne construit plus rien, il est indispensable de consolider les liens profonds, parfois abimés, qui unissent la France et chacun de ses enfants.

Nous devons continuer de prouver, toujours et partout, que la communauté de destin qui existe entre les Harkis, leurs descendants et la France, si elle a été trop longtemps oubliée par la République, est désormais reconnue et solidement établie.

Le Gouvernement continue d'œuvrer pour que, demain, entre l'histoire de France et la mémoire des combattants Harkis, il ne demeure plus de distance triste.

Vive la République.

Vive la France.